

FICHE DE POSTE CONSEILLER NUMÉRIQUE
Dans le cadre du dispositif de l'Etat "Conseiller numérique France services"

Intitulé du poste :	Conseiller numérique
Direction de rattachement :	Solidarités Centre socio-culturel J-J Rousseau
Lieu d'affectation :	48 rue Jean-Jacques Rousseau – 34400 LUNEL
Responsable hiérarchique :	Directeur du centre socio-culturel
Statut – Grade :	Adjoint technique / administratif ou d'Animation
Temps de travail :	100 % soit 36 h / semaine ARTT : 5 jours/ An
Horaires de travail : <i>(variables selon les obligations du service)</i>	Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00, Mardi et jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13h 30 à 18 h 30, Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30, Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00.

Définition du poste :

Le Conseiller numérique intervient auprès d'usagers maîtrisant peu l'outil numérique. Il conçoit et anime des ateliers collectifs et assure auprès de ces derniers un accompagnement individuel, afin de leur permettre de développer progressivement leur autonomie dans les différents usages de l'outil numérique, selon leurs besoins.

Conditions d'exercice :

- Travail seul et en équipe
- Contacts quotidiens avec le public
- Contacts réguliers avec des partenaires associatifs
- Déplacements fréquents au sein de la commune, au moins une partie des ateliers étant prévue au sein de structures partenaires
- Horaires fixes imposés, avec des pics d'activité à certaines périodes, en fonction des besoins du service

Autonomie et responsabilité :

- Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de la Maison Jean-Jacques Rousseau
- Missions définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique
- Autonomie relative dans l'organisation du travail
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Garant de la préparation et de la mise en oeuvre des ateliers proposés ainsi que de l'application des règles de sécurité

Missions :

- Le poste de Conseiller numérique s'inscrit dans le dispositif de l'Etat "Conseiller numérique France services". Celui-ci poursuit les principaux objectifs suivants :
Sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques du numérique
- Les soutenir dans leurs usages quotidiens du numérique
- Les accompagner et leur permettre de développer leur autonomie dans l'accomplissement de démarches administratives dématérialisées.
- Dans ce cadre, les principales missions du Conseiller numérique seront les suivantes:
 - A travers des ateliers collectifs et un accompagnement individuel d'usagers maîtrisant peu l'outil numérique, permettre à ces derniers de développer progressivement leur autonomie dans ses différents usages, selon leurs besoins:
 - Les démarches administratives dématérialisées : ouverture et actualisation des droits sociaux, inscription à Pôle emploi et actualisation de sa situation...
 - Le suivi de la scolarité des enfants
 - L'accompagnement des parents dans l'usage du numérique de leurs enfants
 - La recherche d'emploi
 - Les autres usages quotidiens du numérique (prendre un rendez-vous médical, diffuser une annonce...)
 - Le recueil d'informations, avec une sensibilisation sur l'importance à accorder aux sources et sur le phénomène de diffusion de fausses informations ("fake news")
 - L'utilisation d'internet et des réseaux sociaux pour échanger avec d'autres personnes : la création et la protection de son identité numérique, l'utilisation d'une messagerie électronique, l'utilisation d'applications de communication instantanée, les risques liés à internet et aux réseaux sociaux...
 - Les aspects techniques relatifs à l'installation du matériel utilisé par les usagers.
- Analyser les besoins des usagers afin de mettre en place des ateliers adaptés, par exemple par thématique
- Concevoir et animer les ateliers, notamment à partir des ressources pédagogiques mises à disposition par l'Etat durant le temps de formation prévu à cet effet et tout au long de la mission
- Participer aux rencontres nationales et locales proposées par l'Etat dans le cadre du dispositif
- Participer à la réflexion locale autour de la lutte contre la fracture numérique
- Renseigner régulièrement un tableau de bord visant à assurer un suivi de l'activité et à en rendre compte auprès de l'Etat

Compétences et qualités requises :

- Grande maîtrise de l'outil numérique dans ses différents usages
- Sens de la pédagogie, clarté et patience; goût pour la transmission de savoir-faire
- Dynamisme et créativité
- Aisance relationnelle; capacité d'accueil et d'écoute du public; capacité d'observation et d'analyse
- Capacité à faire preuve de discrétion et à respecter les règles de confidentialité
- Polyvalence et capacité d'adaptation
- Permis B

Encadrement direct et/ou Expertise

Fonctions d'encadrement:

- Oui
- Non

Nombre d'agents encadrés:

- supérieur ou égal à 6
- De 2 à 5 agents
- 1 seul agent

Fonctions d'expertise:

- Oui
- Non

Niveau d'expertise:

- Très forte
- Forte
- Expertise